

LES RIVERAINS EN APPELLENT AU CODE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

LPM du 6-8-2017

Avec l'annulation du South Albi festival, les membres de l'association des riverains de l'autodrome Albi Le Séquestre ont gagné une première bataille. Mais, depuis hier, ils rongent leur frein. Le préfet du Tarn va-t-il obliger les organisateurs du Grand Prix d'Albi à respecter le nouveau décret portant sur les bruits de voisinage ? Ce serait une première autour de l'anneau construit en 1962. Depuis le 7 août 2017, ce n'est plus le code du sport mais le code de la santé publique qui s'applique autour des circuits. Ainsi, le bruit perçu par les quelque 7 000 riverains concernés (près de 6 000 à Albi, 1 500 au Séquestre) ne doit pas dépasser 52 dB, sous peine d'une suspension des installations, d'une amende au plus égale à 15 000 € et d'une astreinte journalière pouvant atteindre 1 500 €. Le plus proche voisin habite à 36 mètres de la piste. Gérard Morera, lui, est à 210 mètres. Mais chaque jour d'utilisation ou presque reste un calvaire. « Ma femme a été opérée du cœur en octobre 2016. Elle a toujours du mal à se remettre. Elle ne peut pas se reposer. On a la chance d'avoir l'air conditionné, mais on vit cloîtré. »

Michel Ricard a fait les comptes, en 2016, « sur les 163 jours d'utilisation, 143 étaient au-dessus du seuil de la santé publique ».

Pascal Pragnère, un conseiller municipal EELV d'Albi, a bien écrit à madame le maire et au préfet pour leur demander la mise en place de capteurs à demeure, comme au Séquestre. En vain.

« Moi, si j'étais le préfet, je dirais aux



Les riverains du circuit demandent la paix pour leurs oreilles. / DDM, MPV.

organisateur que j'ai prévu des sonomètres et que, si le seuil est dépassé, ils seront verbalisés », suggère donc Guillaume Le Foyer de Costil, qui dit en même temps ne pas être contre le circuit. « Ce n'est pas le macadam qui fait du bruit, ce sont les pots d'échappement. Il suffit de les régler. On ne demande pas l'impossible ni la fin de la gloire pour le circuit d'Albi ! Juste qu'ils utilisent les méthodes d'aujourd'hui. » Et sa voisine de rappeler que sur les vingt jours d'utilisation qui n'ont pas posé de problème sonore figurent des essais de Peugeot sur une voiture de série, les temps de roulage des motards de la police ou de la sécurité routière... Preuve que des véhicules équipés de silencieux avec des pots d'échappement réglementaires permettent de jouir des possibilités du circuit tout en restant en deçà du bruit am-

biant et de la variation autorisée.

Des recours possibles

Problème, « aujourd'hui, on ne sait pas si le préfet et Madame le maire d'Albi vont faire usage des pouvoirs qui leur sont conférés pour faire respecter la santé publique », insiste Pascal Pragnère. S'ils ne le font pas, l'élu et l'association qu'il soutient entendent bien faire recours aux riverains qu'ils ont des recours devant la justice. En atteste la décision récente du tribunal administratif de Dijon qui a condamné le préfet de Côte-d'Or pour ne pas avoir « suffisamment tenu compte de l'impératif de sauvegarde de la tranquillité publique » autour du circuit de Bresse qui, du même coup, a perdu son homologation. Nul doute qu'une décision similaire à Albi ferait du bruit.

B. D.

Le 73^e Grand prix auto privé de son premier festival amér

l'essentiel

Le premier South Albi festival, avec ses concerts et son village américain qui devaient animer les paddocks du circuit pour le Grand Prix, a été annulé. Le maire du Séquestre n'a pas donné son feu vert.

On attendait avec impatience cette première édition originale du South Albi festival. Les organisateurs avaient promis de mettre le feu aux paddocks pendant le week-end sportif du 73^e Grand prix auto d'Albi. Le South Fest, qui devait entraîner ses fans sur la piste des États-Unis avec des concerts de rock, folk et blues, mais aussi avec un village américain et ses exposants, a plié boutique lundi. Les concerts des Money Makers, des Strings, et surtout, de Will Barber, la révélation de The Voice, ont été annulés. Le village US disparaît également du programme avec toutes ses animations (voitures américaines, commerçants, basket de rue, danses, street art).

Les bikers, sur leur Harley, ne quittent pas le navire et assureront les baptêmes moto pendant que les pin-up remettront les prix aux pilotes. Mettant en avant un dossier technique sur la sécurité qu'il n'aurait pas reçu dans les délais, Gérard Pujade, le maire du Séquestre, n'a pas donné son autorisation.

L'agence de com « Comme un caméléon », organisatrice du festival, a préféré jeter l'éponge.

Florence Routoulp, la responsable

de l'événement avorté, ne tient pas à polémiquer. Même si elle ne cache pas qu'elle fait les frais des mauvaises relations entre la commune du Séquestre et le circuit.

« Plus rien ne m'étonne... »

« Il y a des dizaines d'animations, du drift, de la voltige aérienne et on s'en prend à une seule, le South fest. Alors que tout a été calé avec la préfecture par le circuit pour tout ce qui touche à la sécurité. C'est vrai, je ne me suis pas préoccupée de faire parvenir le dossier au maire car ce n'était pas de mon ressort ! Mais le dossier a quand même été adressé à la commune. Le maire l'a depuis la semaine dernière. Je n'ai eu aucune réponse, nous sommes au milieu de quelque chose qui nous dépasse ! »

Gérard Pujade se retranche derrière le paravent de la sécurité. « Je ne veux rien empêcher mais qu'on fasse les choses dans les règles. On ne sait rien sur ce festival. Nous avons effectivement reçu, il y a peu, un dossier technique sur les éléments de sécurité du Grand Prix. Mais rien sur la sécurité des animations ! Ils se sont trompés. Ce n'est pas sérieux. Une telle manifestation doit faire l'objet d'une autorisation du maire qui n'est possible qu'après examen des conditions de sécurité et d'accessibilité. Nous avons également écrit à la préfecture pour ce qui concerne les acrobaties aériennes. Nous aurions dû être informés 45 jours avant. Et nous n'avons toujours rien ? Plus rien ne m'étonne... ».

P. S.



De belles américaines, des exposants et des musiciens devaient animer le premier festival planté dans les paddocks du circuit. Mais tout a été annulé. /Photo DDM archives PI

CIRCUIT : « NOUS SOMMES TRÈS, TRÈS DÉÇUS »

On ne s'attendait pas à ce coup dur dans l'équipe du circuit qui explique avoir tout fait dans les règles de l'art. « Tous les plans de sécurité ont été déposés à la préfecture qui a donné son aval. Ce qui nous donne le droit d'organiser le week-end du Grand Prix, confie-t-on à la direction. La préfecture nous a donné l'autorisation de recevoir du public, en toute sécurité. Y compris pour les concerts

que nous avons déplacés pendant les horaires de courses. Mais la mairie du Séquestre n'a rien voulu savoir. Ces documents satisfont les services de la préfecture mais pas le maire ! Nous sommes très, très déçus car nous avons l'occasion de proposer une animation sympathique et familiale pour tous les publics. Heureusement, il nous reste la voltige aérienne et les exhibitions de drift ».